

► Métiers visés :

- Frigoriste.

► Le métier :

Vous intervenez sur l'installation d'équipement frigorifique (en particulier celui utilisé pour la conservation des denrées périssables : chambre froide, centrales frigorifiques), leur mise en service, leur maintenance et leur dépannage.

Vous façonnez et mettez en place des tuyauteries cuivre, les accessoires et effectuez le câblage et les raccordements électriques des équipements.

Vous déterminez avec le client l'emplacement des matériels et effectuez le choix des éléments de raccordement des installations. Vous assurez la mise en service contrôlez le fonctionnement des équipements, vérifiez l'atteinte des températures, expliquez le fonctionnement au client. Vous assurez le dépannage et l'intervention sur appel du client, recherchez les causes de dysfonctionnement au niveau électrique et sur les équipements frigorifiques avec des appareils de mesures.

Vous réparez ou remplacez les éléments, contrôlez le fonctionnement des installations et rédigez la feuille d'intervention en vue de la facturation au client.

► Pré requis pour l'entrée en formation :

- Maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter.

► Aptitudes à l'emploi :

Habilité manuelle, aptitude au travail en hauteur, sens de l'initiative et des responsabilités. Autonomie.

► Organisation de la formation :

La formation de base est organisée en six modules :

- Préparer et réaliser l'installation un équipement frigorifique monoposte ;
- Mettre en service un équipement frigorifique monoposte ;
- Réaliser l'installation, la mise en service et la restitution d'un équipement frigorifique à température négative ;
- Réaliser la maintenance corrective d'un équipement frigorifique monoposte ;
- Réaliser la maintenance préventive d'un équipement frigorifique monoposte ;
- Réaliser, sur instruction, l'installation, la préparation à la mise en service et la maintenance préventive des équipements frigorifiques complexes ou centralisés.

► Qualification délivrée :

- **Titre professionnel Monteur Dépanneur Frigoriste, Niv 3/Niv V.**

► Stage de formation professionnelle :

D'une durée totale de formation de 1116 heures, soit environ 8 mois, ce stage comprend deux périodes en entreprise de deux semaines chacune à l'issue du 3^e et du 5^e module. **Ces périodes en milieu professionnel civil doivent avoir lieu dans des entreprises proposant des activités en rapport avec les connaissances jusque-là acquises par les stagiaires.**

Réalisables sur tout le territoire métropolitain, dans l'entreprise de son choix, ces mises en situation permettent au stagiaire de découvrir les codes du monde de l'entreprise et de s'y faire apprécier, en démontrant son savoir-faire et son savoir-être.

En cas d'échec partiel au titre professionnel, un stagiaire peut se voir reconnaître la compétence d'exercer dans les métiers du froid pour une partie des modules suivis. A ces certificats de compétence professionnelle (CCP) s'ajoute l'attestation d'aptitude (catégorie 1) à la manipulation des fluides frigorigènes indispensable pour pouvoir mettre en place et faire la maintenance des installations.

► Perspectives d'emploi et de carrière :

Ouvrier(ère) professionnel(le), vous pouvez, après quelques années de pratique, obtenir le poste de chef monteur(se) ou de technicien(ne).

Plus de compétences pour votre avenir